

Low cost ou compagnie traditionnelle : au départ de la France, une ponctualité comparable et les mêmes droits pour tous les passagers

- Ryanair, EasyJet, Vueling et Wizz Air concentrent l'essentiel du trafic aérien à bas coût au départ de la France
- Au premier semestre 2026, les compagnies low cost affichent une ponctualité équivalente à celle des compagnies traditionnelles, contrairement à une idée répandue
- Quel que soit le prix du billet, tous les passagers bénéficient des mêmes droits en cas de retard, d'annulation ou de refus d'embarquement

Paris, 19 août 2026.- Les compagnies aériennes à bas coût se sont imposées comme **l'une des options préférées des voyageurs au départ de la France**. Grâce à un vaste réseau de destinations et à des tarifs compétitifs, des compagnies comme Ryanair, easyJet, Vueling ou Wizz Air transportent chaque année des millions de passagers depuis les aéroports français.

Au-delà du prix, d'autres critères pèsent de plus en plus dans le choix d'une compagnie, comme la ponctualité ou la gestion des incidents. Dans ce contexte, [AirHelp](#), l'entreprise technologique spécialisée dans la défense des droits des passagers aériens, a comparé les **performances de ponctualité de deux groupes de compagnies opérant au départ de la France entre janvier et juin 2026** : d'une part les principales compagnies low cost, d'autre part les principales compagnies traditionnelles.

Low cost et compagnies traditionnelles : des performances comparables

Contrairement à une idée reçue, **voyager avec une compagnie à bas coût ne rime pas nécessairement avec davantage de retards**. Selon les données analysées par AirHelp, le groupe des **compagnies low cost*** affiche une ponctualité de **62,9 %** de passagers partis à l'heure au premier semestre 2026, un niveau **très proche de celui des compagnies traditionnelles (62,6 %)**.

Les taux de passagers perturbés suivent la même logique : 37,1 % pour le groupe low cost, contre 37,4 % pour les compagnies traditionnelles. Les deux modèles se tiennent donc dans un mouchoir de poche, signe que **le prix du billet ne préjuge pas de la fiabilité opérationnelle d'un vol.**

Pour cette analyse, le groupe low cost réunit les quatre compagnies à bas coût transportant le plus de passagers au départ de la France (**Ryanair, easyJet, Vueling et Wizz Air**), tandis que le groupe des compagnies traditionnelles rassemble les quatre transporteurs classiques les plus importants sur la période (**Air France, Lufthansa, British Airways et KLM**).

Un billet économique ne signifie pas moins de droits

Au-delà de la ponctualité, AirHelp rappelle un principe essentiel, souvent méconnu des voyageurs : **tous les passagers qui volent avec une compagnie opérant au sein de l'Union européenne bénéficient des mêmes droits, quel que soit le prix payé pour leur billet.**

Ainsi, lorsqu'un vol subit un retard de plus de trois heures à l'arrivée, une annulation ou un refus d'embarquement imputables à la compagnie aérienne, **les voyageurs peuvent avoir droit à une indemnisation pouvant atteindre 600 euros**, sous réserve des conditions prévues par le règlement européen CE 261/2004.

« Les voyageurs comparent de plus en plus non seulement le prix du billet, mais aussi la fiabilité de la compagnie. Connaître les performances de ponctualité peut aider à faire un choix plus éclairé avant de réserver. Mais il est tout aussi important de savoir qu'un tarif réduit n'implique jamais une réduction des droits », déclare Margaux Doublet, porte-parole chez AirHelp.

C'est pourquoi, au-delà de la comparaison des tarifs et des destinations, **AirHelp recommande de s'informer sur ses droits avant de voyager, en particulier pendant les périodes de forte affluence**, lorsque le risque d'incidents augmente.

*Le groupe low cost rassemble les quatre plus grandes compagnies à bas coût en volume de passagers au départ de la France pour lesquelles des données suffisantes étaient disponibles.



À propos de AirHelp

[AirHelp](#) est une entreprise technologique spécialisée dans la gestion des incidents de vol. Depuis 2013, elle a obtenu des indemnisations pour plus de 3,3 millions de passagers dont les vols ont subi des retards ou des annulations. 15 millions de passagers ont protégé leurs vols avec AirHelp+, et des millions d'autres bénéficient des informations spécialisées disponibles gratuitement sur [airhelp.com](https://www.airhelp.com).

AirHelp vient également de lancer sa nouvelle application, qui offre un suivi des vols en temps réel, des alertes de perturbations et des options de protection supplémentaires. [Téléchargez-la ici !](#)

AirHelp s'engage en faveur d'un avenir plus vert : l'entreprise a pris l'engagement de planter un arbre pour chaque centaine de perturbations de vol signalées et a, à ce jour, planté plus de 200 000 arbres. En tant que défenseur des droits des passagers aériens, AirHelp place les personnes au cœur de ses préoccupations. Se préoccuper des personnes, c'est aussi se préoccuper de la planète.

Numéro 1 mondial de l'indemnisation pour les vols

Grâce à une équipe dédiée de plus de 400 AirHelpers, AirHelp permet à tout voyageur dans l'UE et au-delà d'obtenir jusqu'à 600 € pour des retards ou annulations de vol. Pour en savoir plus sur AirHelp : <https://www.airhelp.fr>

Pour plus d'information :

María Díaz

france.airhelp@actitud.agency

T. 07 82 50 84 14